

INTER'S DOUAISIS a reçu le 10 avril 2002, en présence du député du Nord, Monsieur Marc DOLEZ, le Label ETTIC.

Ce label est une caution de professionnalisme et de qualité du service rendu.

Cette certification garantit :

- la lisibilité de nos services
- notre savoir-faire dans le métier de l'intérim
- un accompagnement de qualité aux intérimaires en mission dans notre structure.

Délivré par un comité spécifique, ce label répond à un cahier des charges de 50 critères exigeants.

